

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle			
Ancien Code	ECMK3B38AIP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOMK3380		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	168 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be) Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est l'occasion pour l'étudiant·e de :

- réaliser un stage d'envergure dans le milieu professionnel et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements;
- vivre une expérience concrète de la pratique d'un métier;
- participer aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution;
- se positionner par rapport à leurs pratiques;
- rédiger un rapport de stage selon des consignes spécifiques;
- se préparer à entrer sur le marché de l'emploi.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles de déontologie
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Proposer des solutions innovantes dans le développement des projets marketing et les accompagner
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Présenter, par écrit et oralement, les résultats du diagnostic stratégique et les recommandations
- 2.3 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Orienter la communication la communication en fonction des publics cibles
- 2.4 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Promouvoir et contribuer à l'image de marque de l'organisation y compris sa responsabilité sociétale
- 2.5 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Promouvoir ses projets avec persuasion et enthousiasme

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au marketing**

- 3.1 Exploiter les sources d'informations pertinentes et mener des recherches prospectives
- 3.2 Conduire et gérer des études de marché

- 3.3 Élaborer un plan marketing (stratégie et marketing mix)
- 3.6 Choisir, utiliser et développer les outils et techniques adéquats pour le marketing direct, la vente et le merchandising
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Comprendre, interpréter et anticiper le comportement du client
 - 4.2 Dépouiller, trier, synthétiser et interpréter les résultats d'études de marché
 - 4.3 Effectuer un diagnostic stratégique de la situation commerciale de l'entreprise et de son environnement et faire des recommandations dans le respect des préoccupations environnementales et éthiques
 - 4.4 Vérifier la pertinence et la cohérence des actions envisagées
 - 4.5 Identifier et actualiser les indicateurs pertinents de suivi des marchés
 - 4.6 Évaluer la rentabilité de plans d'actions marketing
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Coordonner les études de marché
 - 5.2 Planifier les différentes étapes liées à l'élaboration du plan marketing
 - 5.3 Structurer et mettre en œuvre des actions de communication
 - 5.4 Réaliser les différentes opérations d'aménagement du lieu de vente et de présentation des produits

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'Enseignement, il est attendu que l'étudiant-e soit capable de :

- Agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage;
- Maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle;
- Faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle;
- Travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité;
- Respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives;
- S'adapter à la terminologie et aux outils de la profession;
- Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration;
- Rédiger un rapport selon des consignes spécifiques;
- Prendre du recul sur l'expérience de stage et s'auto-évaluer.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECMK2B29AIP

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK3B38AIPA	Stage II	156 h / 13 C
ECMK3B38AIPB	Séminaire de préparation à la vie professionnelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 140 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK3B38AIPA	Stage II	130
ECMK3B38AIPB	Séminaire de préparation à la vie professionnelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Les objectifs poursuivis par le séminaire de préparation à la vie professionnelle sont directement mobilisés dès les premières étapes de recherche et de candidature à une offre de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage II			
Ancien Code	4_ECMK3B38AIPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK3381		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	13 C	Volume horaire	156 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	130		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet une immersion dans un ou plusieurs départements d'une entreprise offrant à l'étudiant·e l'opportunité de confronter ses compétences de savoirs, savoir-faire, savoir-être aux attentes et réalités du milieu professionnel, durant les 3 mois consécutifs prévus dans le planning, à temps plein.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant·e soit capable de :

- agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage et dans les démarches administratives;
- comprendre les exigences du monde professionnel en termes d'objectifs et de comportements;
- démontrer une attitude professionnelle adaptée au contexte et à la culture d'entreprise du lieu de stage (ponctualité, intégration à l'équipe, respect, maturité,...);
- adopter les comportements attendu à l'atteinte des objectifs du stage établis dans la convention de stage;
- maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle;
- travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité;
- respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives;
- s'adapter à la terminologie et aux outils de la profession;
- tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration;
- rédiger un rapport selon les consignes spécifiées.

Les compétences du référentiel susceptibles d'être mobilisées dans cette AA sont les suivantes:

1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.2, 5.3, 5.4.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du stage est établi dans la convention de stage et est négocié de commun accord entre l'étudiant·e, l'entreprise et la Coordination de section, sur base d'un projet définissant les objectifs, les missions et les tâches de l'étudiant·e stagiaire.

Les modalités du stage sont balisées par le Vademecum Stage déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Démarches d'apprentissage

- Explications sur les stages données à l'étudiant·e en début d'année

- Procédure de recherche de stage par l'étudiant·e
- Visite du salon SAM (Stage & Alternance meeting)
- Dépôt du dossier de stage par l'étudiant·e
- Procédure d'acceptation du stage par la coordination de section
- Remise de la convention de stage signée à toutes les parties
- Prestation du stage d'initiation de 4 semaines
- Visite d'un membre de l'équipe pédagogique sur le lieu de stage, dans la mesure du possible
- Rédaction du rapport de stage par l'étudiant·e
- Remise par l'étudiant·e de la grille d'évaluation complétée par le maître de stage
- Evaluation du stage (avec l'aide de l'équipe pédagogique)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de propositions de lieux de stages;
- Entretiens individuels de préparation aux stages (au strict minimum aux niveaux pédagogique et administratif)
- Suivi par la Coordination de section et des membres de l'équipe pédagogique (avec contacts avec les Maîtres de Stages en entreprise)

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.
La principale référence est le Vademecum Stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Offres de stage éventuelles, modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'étudiant portera sur les aspects suivants :

- grille d'évaluation du Maître de Stage (**60%**)
- rapport de visite de l'enseignant auprès de l'entreprise (**15 %**)
- dossier et rapport de stage écrit de l'étudiant et participation au salon SAM (**25%**)

Prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage, cohérence de l'évaluation,...) par le titulaire de l'activité d'apprentissage.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté). Pour autant que le stage ait été presté en totalité au Q2, le rapport de stage pourra être représenté en Q3.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro).

En cas de motif légitime reconnu par la Coordination et la Direction, la note de l'AA ML.

Un stage de B3 n'est pas réorganisable au Q3. En cas de non-validation, l'AA devra être représentée dans sa totalité l'année académique suivante.

Si l'étudiant·e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 130

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de préparation à la vie professionnelle			
Ancien Code	4_ECMK3B38AIPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK3382		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage permet à l'étudiant de se préparer à entrer sur le marché de l'emploi.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Prendre conscience de ses ressources dans l'optique d'une recherche d'emploi
- Identifier l'ensemble des informations nécessaires à son statut de demandeur d'emploi
- Rédiger un cv attractif et créatif ainsi qu'une lettre de motivation cohérente avec son profil et ses attentes professionnelles
- Piloter sa recherche d'emploi
- Préparer un entretien d'embauche

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Piloter sa recherche d'emploi
Connaissance de soi pour préparer CV, lettre de motivation et entretien d'embauche
CV et lettre de motivation
Préparation à un entretien d'embauche
Participation active au Job Day Helha Mons

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques
Participation obligatoire au Job Day Helha Mons (sauf exception à valider)

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera sous la forme de la participation à 2 activités (entretien d'embauche et jobday) ainsi que de la remise de 2 travaux reprenant les éléments travaillés au cours de l'année.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	EvC + Trv	50	EvC + Trv	50		
Période d'évaluation					Trv	100

EvC = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

